

Monsieur Yannick Nadesan
Conseiller municipal
Délégué à la Petite Enfance

Téléphone : 02.23.62.13.82.
Télécopie : 02.23.62.13.89.

Conseil Municipal du 6 septembre 2010

Intervention de Yannick Nadesan à propos de la scolarisation des 2/3 ans

Je souhaiterais dire quelques mots de la scolarisation des 2/3 ans. Il n'est un secret pour personne que le gouvernement de droite veut se débarrasser de la scolarisation dite précoce, voire même la méprise et chacun à en tête la sortie de Xavier Darcos, à l'époque Ministre de l'Education sur les enseignants qui n'avaient pas à "changer les couches".

La baisse du taux de scolarisation des moins de 3 ans est en chute libre et ne concerne, dans notre ville plus que 34% des enfants de cette tranche d'âge contre près de 60 % il y a une quinzaine d'années.

Et ce n'est certainement pas le désamour des parents qui en est la cause, au contraire, ceux-ci sont très nombreux à la solliciter, mais c'est bien une volonté politique.

Nous l'avons dit ici à de nombreuses reprises : Au contraire d'un progrès, c'est une régression !

La scolarisation des 2/3 ans dont plusieurs études confirment qu'elle est positive pour le déroulement de la scolarité doit pouvoir continuer d'être possible.

Elle doit même bénéficier des moyens et des compétences nécessaires aux spécificités de cette tranche d'âge, tant sur la pédagogie, la psychologie que le rythme de vie. Nous avons d'ailleurs en ce sens proposé à l'Inspection d'Académie de travailler à de nouveaux dispositifs de type classe passerelle, ce qu'elle a refusé.

J'attire votre attention sur une des conséquences du recul de la scolarisation des 2/3 ans et des grandes difficultés rencontrées pour scolariser un enfant en cours d'année. Des parents se heurtent à l'impossibilité de scolariser leur enfant ! Cela n'est malheureusement pas fantasmagorique !

En parallèle, notre municipalité qui s'inscrit dans la continuité de l'équipe précédente a à son actif, alors qu'elle n'est en place que depuis 2 ans et demi, l'ouverture de deux établissements d'accueil de la petite enfance et le démarrage des travaux pour l'ouverture d'un troisième, rue de l'Alma. Je n'appelle pas ça se défaire de ses responsabilités !

D'ores et déjà les enfants restent de ce fait plus longtemps dans les modes d'accueil destinés aux plus petits ; cette situation ne cesse de s'aggraver, avec des conséquences évidentes sur le nombre de place disponibles !

Le désengagement du gouvernement est sournois, nous ne sommes pas dupes, nous le refusons et nous le combattons.